

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE de NEUHAEUSEL

DCPPAT

Arrondissement
de Haguenau

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre des conseillers
élus : 11

Séance du 31 mars 2025

Conseillers
en fonction : 11

Sous la présidence de M. KRIOFF Sébastien, Maire

Conseillers
présents : 09



Membres présents : KRIOFF Sébastien, ROTHERMANN Joël, MATHIEU Vincent, DAUL Mathieu, HOCHENEDEL Catherine, WESCHLER Laetitia, FAUST-BADINA Katia, MACHRIS Véronique, DRIVET Cindy
OPFERMANN Laura donne pouvoir à DAUL Mathieu

Personnes excusées : LEAUTAUD Dann

16/2025 : OBJET : Avis du Conseil Municipal sur la demande d'Autorisation Environnementale d'Ouverture de Travaux Miniers "Les Poteries Exploration" à Soufflenheim

Le Maire, Sébastien Kriloff, expose au Conseil Municipal le contexte de la demande d'Autorisation Environnementale d'Ouverture de Travaux Miniers déposée par la société Lithium de France, dans le cadre du Permis Exclusif de Recherches (PER) qui lui a été accordé.

Cette demande concerne la réalisation d'un forage exploratoire profond (2 900 m) visant à confirmer la présence d'une ressource exploitable de chaleur géothermale et de lithium. Le projet est prévu sur le site de l'ancienne friche Maechler, située dans la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Soufflenheim.

Le Conseil Municipal de Neuhaeusel, après en avoir délibéré, **CONSIDÈRE QUE** :

- **Sécurité et impact environnemental** : Ce projet n'apporte pas suffisamment de garanties en matière de sécurité et d'impact environnemental.
- **Risque sismique** : Le site se situe dans une zone naturellement sismique en raison de la faille du Rhin. Les forages géothermiques réalisés par le passé dans d'autres communes d'Alsace ont démontré des risques accrus d'activité sismique, avec des conséquences parfois graves pour les habitants et les infrastructures. Notamment, le projet de géothermie profonde à Vendenheim-Reichstett, mené par la société Fonroche Géothermie, a été arrêté définitivement en 2020 à la suite de séismes répétés.
- **Communication et concertation** : L'absence de communication et de concertation en amont avec la population renforce les craintes et l'incompréhension quant aux risques encourus.
- **Expérience de l'entreprise** : La société Lithium de France, porteuse du projet, est une entreprise récente, créée en 2020, qui ne dispose pas encore de retour d'expérience sur des projets similaires.

EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE NEUHAEUSEL, À L'UNANIMITÉ, ÉMET L'AVIS SUIVANT :

La commune de Neuhaeusel s'oppose à la réalisation du forage exploratoire prévu à Soufflenheim et, plus largement, à tout projet de forage de cette nature sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan et sur l'ensemble du département du Bas-Rhin.

Compte tenu du contexte sismique local et des incertitudes entourant ce type d'exploitation, la commune considère que ces projets présentent des risques inacceptables pour la sécurité des habitants et l'intégrité du territoire.

La municipalité restera vigilante et suivra l'évolution de ce dossier afin de défendre au mieux les intérêts de ses administrés.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture et à la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

Pour extrait conforme,

Fait à NEUHAEUSEL, le 03/04/2025

Le Maire
Sébastien KRILOFF



La secrétaire de séance
WESCHLER Laetitia

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Vu la réception en sous-préfecture
Vu la publication

